



Bulletin Municipal

Premier semestre

2021



Mairie

24390 Cherveix-Cubas

Téléphone : 05.53.50.41.44

Télécopie : 05.53.50.28.47

Courriel : mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr

Si notre présent est un peu gris, la faune sauvage semble, elle, parfaitement s'accommoder des brumes de l'automne et du confinement. Pourquoi pas nous.



Mes très cher(e)s ami(e)s,

L'année 2020 se termine malheureusement dans à peu près les mêmes conditions qu'elle avait commencé dès le mois de mars.

La pandémie est toujours aussi active et une 3^{ème} vague n'est surtout pas à exclure au cours du 1^{er} ou 2^{ème} trimestre prochain. La résolution de cette crise sanitaire ne pourra vraiment être effective que lorsqu'une grande majorité de citoyens aura pu être vaccinée. Nous mettons tous nos espoirs dans un vaccin efficace. Fort heureusement les malades de notre commune qui ont été contaminés n'ont pas développé de complications gravissimes, si ce n'est malheureusement pour l'une de nos personnes âgées. En attendant, je vous conjure d'appliquer strictement, pour vous-mêmes et pour tous ceux que vous côtoyez, les mesures préconisées :

port du masque en toutes circonstances,
distanciation
utilisation des désinfectants pour les mains,
respect du nombre de participants aux fêtes de fin d'année

Certains projets se concrétisent et les travaux sont en cours d'exécution, d'autres sont en cours d'étude, vous en trouverez le détail en feuilletant les pages de ce bulletin.

Je tiens cependant à citer la médiathèque dont les travaux se poursuivent malgré le mauvais temps. Je tiens à remercier le président de notre communauté de communes et les 27 autres maires de la CCILAP qui ont voté à l'unanimité ce projet. C'est en effet la Communauté de communes qui assure la maîtrise d'ouvrage et a obtenu tous les financements. Des écluses (chicanes) seront implantées sur la D5 et la D704 pour casser les vitesses excessives de certains conducteurs. Le parking de la salle des fêtes sera réalisé au cours du 2^{ème} semestre 2021 : maîtrise d'ouvrage : notre commune, maîtrise d'œuvre notre communauté de communes.

Des études sont programmées par le conseil départemental en 2021 pour le pont de Cubas afin de contrôler la structure de l'ouvrage - recherches d'infiltrations etc. ... Si l'état structurel le permet, le tablier en sera élargi et un cheminement d'1,40 m assurera la sécurité des piétons. Les travaux sont projetés en 2022.

Je tiens surtout à souligner les relations excellentes que notre commune entretient avec l'éventail de nos partenaires financiers : communauté de communes, conseil départemental, et pour certains dossiers : conseil régional. L'Etat n'est pas en reste. C'est grâce à eux que nos dossiers, nos projets peuvent aboutir.

Une épicerie participative, l'Epi vert, a décidé de choisir notre commune pour s'implanter, son but : créer des circuits courts, donc petits prix, favoriser les producteurs locaux. Je serai à leur écoute et souhaite à tous une implantation durable et un succès réel.

Je tiens aussi à remercier Jean-Claude Tourenne et René Chignaguet qui ont accepté spontanément de mettre à disposition des parcelles d'une vingtaine de m². prélevés sur leur propriété pour implanter des plates formes destinées à recevoir les futures conteneurs aériens mis en place par le SMCTOM.

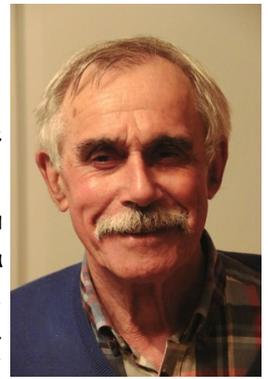
Un grand merci à Elisabeth Michel qui a spontanément confectionné et offert 70 masques "enfants" pour nos écoliers.

Je tiens enfin à vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et de nouvel an, mais surtout, respectez à la lettre les directives de sécurité, il y va de notre santé à tous.

Votre Maire Jean-Marie QUEYROI

Le Maire et les Conseillers Municipaux

vous présentent tous leurs vœux, et vous recevront comme chaque année,
dès que cela sera possible dans les meilleures conditions.





Madame, Monsieur,

A l'heure de faire le traditionnel bilan de l'année écoulée pour notre communauté de communes, je ne peux éprouver qu'un sentiment mitigé...

L'année 2020 aura bien évidemment été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, que nous continuons à subir. Elle nous a obligés à nous adapter instantanément à de nouvelles manières de travailler. Mais elle a surtout engendré de très nombreux retards dans les chantiers prévus. Ainsi, l'extension du réseau de médiathèques (avec de nouvelles structures à Cherveix-Cubas, Cubjac et Excideuil) qui aurait dû être achevée dans le courant de l'année 2021, connaîtra entre 6 et 12 mois de décalage. Le Pôle d'Accueil Social, destiné à accueillir les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire, qui aurait dû ouvrir en septembre dernier, ne sera certainement prêt qu'à l'été prochain...

Pendant toute la période du confinement et au-delà, nous avons fait en sorte de maintenir l'activité, et de continuer à travailler efficacement. Le bilan est positif puisque nos équipes sont restées mobilisées au service du territoire et de la collectivité, et je les en remercie.

Surtout, nous abordons désormais une nouvelle étape avec la mise en place des nouvelles équipes municipales et communautaires. La crise n'est pas terminée, mais nous devons regarder devant nous et avancer avec détermination. Depuis le mois de septembre, nous travaillons à la mise en œuvre d'un nouveau programme d'investissement pour les années à venir. Il est trop tôt pour en dévoiler les contours mais sachez que nous voulons continuer à agir pour le territoire et ses habitants.

La crise sanitaire a révélé de nombreuses difficultés dans notre société, et notamment le besoin de maintenir des services de proximité pour la population. Les collectivités que nous dirigeons sont à votre contact direct, et elles ont mis en œuvre tout ce qu'elles pouvaient pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin.

Je forme le vœu que cette période douloureuse permette de tirer des leçons, et amorce la mise en place d'un véritable partenariat avec l'Etat, vers la stabilisation de nos ressources et la reconnaissance de notre engagement majeur.

Je veux évidemment regarder vers 2021 avec optimisme, et espérer que nous pourrions enfin laisser le mauvais souvenir de la Covid-19 derrière nous. C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur, de prospérité et de santé pour l'année qui s'ouvre.



Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord
Conseiller départemental



Cette année, nous avons prévu d'organiser à l'occasion de la nouvelle année, un repas pour les aînés de la commune. La crise sanitaire que nous traversons nous oblige malheureusement à le reporter. Dès que la situation le permettra, nous organiserons ce moment de convivialité afin de pouvoir vous retrouver.

Passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous

Maires de France

Bruno LAMONERIE conseiller départemental, président de notre communauté de communes a été élu président de l'Union des maires de Dordogne.

Sénatoriales

Le 27 septembre 2020, ont été élus en Dordogne par les grands électeurs :

M. Serge MERILLOU (SOC)

Mme Marie-Claude VARAILLAS (COM)

Objectif Citoyen!!!

Objectif Citoyen

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92

du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon-service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR

Journée Défense et Citoyenneté

La JDC s'intègre au sein d'un « parcours de citoyenneté » qui comporte trois étapes obligatoires, au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les mairies et le ministère des Armées (MINARM).

L'enseignement de défense : obligatoire, il s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de sa scolarité.

Le recensement : acte volontaire à l'âge de 16 ans, le recensement concerne tous les jeunes Français(es). Cette démarche s'effectue à la mairie du lieu de résidence ou, pour certaines communes, par Internet. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSNJ qui établit les convocations pour la JDC.

La JDC : centrée sur la sensibilisation à l'esprit de défense et de sécurité ainsi que sur l'engagement dans la société, la JDC permet en outre de détecter les jeunes en difficulté.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



Journée Défense et Citoyenneté

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

**Nos échanges d'informations,
maintenant c'est en ligne !**

Un recensement plus simple. Une démarche sécurisée. Des informations mises à jour régulièrement.

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



Leur contrats terminés, Chrystelle BERNAZEAU et Virginie THIBART repartent loin de nous ...Merci et bonne route à toutes les deux.

Ca y est... C'est fait ! une longue carrière s'achève : nous souhaitons le plus agréable à Marc DEL DIN dans sa nouvelle « activité » : la retraite.

Sans cesse sollicités dans tous les secteurs d'activité de la commune, parfois dans l'ombre, elles et ils sont toujours présents pour vous - mais pas nécessairement « à disposition » - . Nous tenons à remercier tous les membres du personnel municipal pour le travail qu'ils réalisent avec professionnalisme tout au long de l'année.



Arrivée

Bienvenue à Noélie ROGIER affectée au ménage et à la cantine depuis le 27 août.

Boîte à idées

Dans la dernière lettre du Conseil Municipal, nous vous avons fait part de la mise en place d'une Boîte à idées.

Celle-ci est depuis plusieurs mois installée à l'entrée de la Mairie.

Nous adressons un petit mot pour remercier les personnes ayant joué le jeu en déposant des suggestions dans la boîte à idées. Nous les avons toutes étudiées en conseil municipal et continuerons à le faire.

D'ores et déjà quelques suggestions seront mises en œuvre, notamment :

- . Installation d'un point d'eau au nouveau cimetière de Cherveix
 - . Un repas de Noël pour les anciens, celui-ci prévu en début d'année sera peut-être repoussé en fonction de la pandémie. Le principe a été acté.
 - . Recherche pour trouver un boucher, en cours via le conseil Départemental
 - . les passages piétons seront repeints
 - . Dates de Conseil désormais affichées sur le panneau lumineux à l'entrée de Cherveix-Cubas
- Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, n'hésitez plus, c'est maintenant !

Civisme

Bien sûr, dans notre campagne, c'est plus facile. Toutefois le confinement, les gestes barrières et l'inquiétude légitime ont imposé encore plus de contraintes communes, aussi il est bien difficile de demander encore plus de civisme à tous... et pourtant !

Nous continuons de compter sur vous pour les gestes quotidiens.

Merci.

Afin d'éviter de retrouver dans la nature des déchets contenant de l'amiante comme l'éverite une fibre minérale pouvant provoquer de graves maladies respiratoires. le SMCTOM met à disposition des Big Bags (sacs spéciaux) à retirer au dépôt de DUSSAC. Le dépôt est gratuit jusqu'à 100 kg par an, au-delà le tarif est de 73,70 € la tonne. Vous pouvez contacter l'agent responsable du centre de transfert des déchets au 05 53 62 07 94 qui vous indiquera le protocole à suivre. Merci de votre éco-participation à la sauvegarde de nos sous bois.

Clin d'œil

Un clin d'œil à « Rémi » qui permet à Cherveix-Cubas d'exister chaque matin sur les ondes de France Bleu Périgord : un rayon de soleil le matin !



la grand aïga.

Les cantonniers prennent de la hauteur ! À près de 20 m du sol, la vue est belle, pour ceux qui n'ont pas le vertige ! et le retour sur le plancher des vaches a quand même un certain charme. Un moment en tout cas qui ne les aura pas laissé au ras de leurs préoccupations quotidiennes :

Entretien des zones enherbées et fleuries,

Entretien des chemins
trottoirs et fossés.

Mise en place des bancs :
très utilisés pendant les attentes
à la poste et au cabinet médical.

Mise en place des décora-
tions de fin d'année...

Implantation d'un Stop
pour matérialiser l'arrêt Rua de



Afin d'améliorer la sécurité à proximité de la nouvelle médiathèque, l'ancien local électrique à proximité de la mairie inutilisé depuis longtemps a été démolit. Cela participe également à l'esthétique de ce centre bourg.

Adressage

L'adressage est terminé.

L'ensemble des informations adresse a été transmis, sous le contrôle de la C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) aux services de secours et à La Poste.

Les sociétés privées de G.P.S., sont responsables, sous le contrôle de la C.N.I.L. du rapatriement de leurs données. Il n'est donc pas exclu que votre livreur préféré ne trouve pas encore votre adresse : nous n'avons pas les moyens d'agir, mais tout rentrera bientôt dans l'ordre.

Si quelques erreurs n'ont pas encore été résolues, merci de nous en faire part, nous sommes bien entendu à votre écoute. Nous terminerons également de poser les quelques plaques qui n'ont pas pu l'être, dès que ce sera devenu possible, et que vous nous en aurez donné le feu vert.

Une voie de Bugeaud portera désormais le nom de « passage lou chominou », retrouvant ainsi son appellation originelle en patois local. Cela permettra l'adressage des maisons riveraines en restauration depuis peu.



Litige

Réparation du mur de soutènement du chemin de La Chassenie. Après de longs mois de fermeture du chemin, nous avons obtenu sa remise en état, totalement prise en charge l'assurance de l'entreprise responsable de l'effondrement du muret.

Aménagement des bourgs

La barrière devant la pharmacie a enfin été remplacée.

Rallongée de quelques mètres, elle assurera une sécurité accrue devant l'officine.

Gageons qu'elle restera efficace plus longtemps que la précédente.



Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ont repris. Lors du dernier mandat, les élus communautaires ont décidé d'établir uniquement le diagnostic et de laisser au nouvel exécutif les décisions à prendre lors de l'élaboration de ce document.

Depuis les dernières élections municipales, de nombreux élus des communes membres, dont 2 de Cherveix-Cubas multiplient les réunions.

Madame Ducrocq, vice-présidente de la CCILAP en charge de l'urbanisme et des mobilités, a tenu une permanence le 16 septembre dernier dans la salle des fêtes de Cherveix-Cubas pour évoquer ce PLUI avec la population, répondre à ses interrogations et prendre note des questionnements. Vous avez été informés de celle-ci par un courrier de la CCILAP, courrier relayé par une information sur notre panneau électronique. D'autres permanences se dérouleront dans les autres communes membres de la Communauté de Communes.

Dans la version la plus réaliste du planning, le PLUI sera effectif au minimum dans 2 ans, il se substituera alors à notre actuelle carte communale.

Médiathèque

La Communauté de Communes a pu reprendre la construction de la médiathèque. En effet, le confinement dû à la COVID 19 en avait bloqué l'exécution.

Les terrassements sont engagés ; s'il ne se présente pas d'aléas, les travaux devraient être terminés en octobre 2021. Nous pourrions alors tous bénéficier d'un équipement culturel de qualité. Les élèves de notre école auront un accès direct à pied depuis la cour de la Mairie, ils pourront la fréquenter avec leurs enseignants. Gageons que ces visites leur donneront l'envie de l'apprécier individuellement.

Lorsqu'elle sera en service, nous ne doutons pas que vous viendrez nombreux pour y enrichir vos connaissances.

Pour mémoire, les travaux de construction de cet équipement sont entièrement pris en charge par la Communauté de Communes, la participation de Cherveix-Cubas a été la cession du terrain nécessaire à son édification pour la somme symbolique de 1€.

Document architecte B.ip

Il a été demandé à la CCILAP d'étudier un aménagement sécurisant l'ensemble des bâtiments que forment l'école, la Mairie et la future médiathèque afin de limiter la vitesse des véhicules. Nous sommes dans

l'attente du projet, mais nous pouvons d'ores et déjà envisager un système d'écluses. Vous pourrez ainsi utiliser le parking de la Mairie pour accéder à ces bâtiments en toute sécurité.



La médiathèque qu'est-ce qu'on va en faire ?

Autrefois, il y avait les bibliothèques. On y rangeait sur des étagères des livres plus ou moins vieux, plus ou moins lus. On y faisait silence. Il en reste encore, bien sûr, mais à Cherveix-Cubas, ce n'est pas ce qu'on nous construit.

Dans les années 80, on s'est aperçu qu'il existait aussi d'autres moyens de se distraire et de s'informer : les disques, les films, les cassettes, les CD, les revues et journaux etc... et sans oublier les jeux vidéo...

Aujourd'hui ce sont les médiathèques qui regroupent tout cela, on peut donc y écouter de la musique, discuter des livres lus ou des films, se former à l'utilisation d'internet et des ordinateurs, regarder des expositions, écouter des conférences...

Le livre qu'on veut lire n'est pas là ? On peut le commander : une autre médiathèque du réseau intercommunal le prêtera, même chose pour tout le reste.

Bref, dans une médiathèque, on peut aussi se distraire, et qui n'en n'a pas besoin par les temps qui courent.

Et puis, et c'est important, les enfants de l'école s'en serviront largement, et qui sait peut-être la médiathèque contribuera à maintenir notre école...

Réseau d'eau : Syndicat Périgord Est

Pas de retard pour cause de Covid !

Le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable prévu initialement pour 2022 a été inclus dans le budget Véolia de 2021.

La conduite en fonte de 90 mm responsable de nombreux incidents sera remplacée par une conduite neuve - soit 540 m en PVC de 125 mm - qui longera la D5 depuis le carrefour de la route de la chapelle, jusqu'à une nouvelle borne en défense incendie pour le dépôt de fioul. Elle se prolongera ensuite jusqu'à la Lourde à Saint Martial - soit 515 m en PVC de 110 mm - .

La borne d'incendie du Buisson a été remise en état : 1460 € à notre charge

Syndicat d'électrification : SDE 24

La démolition de la cabine Haute Tension route des Pradeaux est effective depuis le 11 décembre 2020. Le nouveau transformateur au sol a pris le relai depuis le 20 octobre.



Compteurs LINKY

L'installation du compteur LINKY s'est poursuivie sur la commune en octobre et novembre. Seuls resteront quelques compteurs pour lesquels les rendez-vous n'ont pas pu être pris.

Rappel : Son installation est gratuite s'il est installé en lieu et place de votre ancien compteur. Elle ne prendra au prestataire (5COM) qu'une demi-heure.

Nous restons à votre écoute pour vos interrogations éventuelles.

Nouvelle Antenne de téléphonie

Courant mai, l'opérateur de téléphonie FREE a installé une nouvelle antenne relais 3G / 4G sur le plateau de Mouchat à côté de celle d'Orange et SFR, toutes les deux sont en terrain privé.



Fibre Optique



La fibre arrive chez vous : le NRA-ZO de Cherveix a été raccordé à la fibre fin octobre, elle passe désormais sous le RD 704 dans Cubas...

Périgord Numérique tient ses délais. Avec le confinement et le télétravail, c'est un atout indispensable.

Les raccordements auprès des habitants seront effectués par l'opérateur de votre choix au moment de votre souscription à un abonnement fibre.

Pour tout savoir sur votre futur raccordement :
<http://nathd.fr/index.php/raccordement/>

Cessation d'activité

A nouveau des commerces ont cessé leur activité :

Nous souhaitons une agréable retraite pleine de projets personnels à Francis et Isabelle Breuil-Bourmier, dans le bourg de Cherveix.

Le salon de coiffure de Marie a également fermé ses portes. Bon courage pour l'avenir.

Le long de l'Auvézère, le partage des responsabilités entre propriétaires, Commune et Syndicat, est un enjeu important pour le maintien de la qualité des eaux, des berges et du cours de la rivière. Nous veillons à suivre au plus près tous les dossiers.

Le S.M.B.I. qui intervient en tant qu'assistant, conseiller technique réglementaire auprès des propriétaires a une nouvelle fois parfaitement assumé ce rôle sur la commune à deux reprises, et assuré son appui auprès des services de l'Etat.

Les embâcles sous les ponts ont été retirés en juillet. Les propriétaires d'arbres couchés sur les berges ont été avertis et doivent les retirer au plus vite.



Affichage municipal



Nous vous rappelons que vous pouvez consulter en direct sur votre Smartphone les informations du panneau lumineux, avenue du Périgord en téléchargeant l'application : CENTOLIVE, Où que vous soyez, vous aurez accès pendant les plages horaires prévues aux informations municipales ou associatives.

Souvent délabrés, les panneaux d'affichage classiques vont être remplacés très bientôt par des vitrines modernes. Pour qu'ils soient le plus efficace possible, nous devons en déplacer et peut être en supprimer. Nous vous tiendrons informés dans ces quelques cas particuliers.

Procédures de catastrophes naturelles sécheresse

Notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2019 nous a été refusée. Nous pouvons à nouveau en faire une pour 2020. Si vous avez été touchés par le phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu entre le **1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020**.

Merci de transmettre en mairie, avant le 15 janvier 2021, tous les éléments susceptibles de nous permettre de faire une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2020.

Les demandes seront instruites lors du deuxième semestre 2021 par le Ministère de l'Intérieur.

Eglise de Saint Martial

L'architecte du Patrimoine a remis son rapport de présentation de restauration générale de l'église de Saint Martial.

Ce dossier d'étude préalable présente l'état sanitaire du bâtiment et analyse les désordres actuels, il présente des options de restauration ainsi que les estimations associées.

Ce document ne pré suppose aucune décision de notre part.

Ce projet, compte tenu du classement du monument n'est pas de nature à n'être supporté que par notre seule commune, En relation avec l'architecte des bâtiments de France et la commune, maître d'œuvre du projet, l'architecte du patrimoine va rédiger le dossier CERFA qui déclenchera l'appel à subventions.



Le maintien d'une de nos classes à Cherveix-Cubas est en péril.

Nous avons reçu en septembre une lettre de l'inspecteur d'académie M. Caillaud nous annonçant le risque de suppression d'un poste d'enseignant, compte tenu du trop faible effectif du RPI Anhiac, Cherveix-Cubas, Génis, Salagnac. Il nous conseillait de prendre contact- en vue d'un éventuel regroupement- avec le RPI Tourtoirac-S^{te} Eulalie, ainsi qu'avec le secteur de Hautefort. Ce que nous avons fait. M^{me} Kadur, inspectrice de la circonscription de Nontron dont nous dépendons, est venue le 4 novembre le matin à la mairie de Cherveix-Cubas avec les représentants de Tourtoirac, Chourgnac et S^{te}Eulalie, puis l'après-midi avec ceux d'Hautefort. Après cette visite, nous avons réuni le SIVS d'Anhiac et pris la décision commune de rester groupés au sein de notre RPI, et de nous rapprocher de Hautefort. Aussitôt informée, M^{me} Kadur est revenue le 20 novembre à la salle des fêtes de Cherveix-Cubas, elle nous a expliqué que de son point de vue, il serait préférable d'attendre la dotation de postes pour l'académie qui arrivera fin décembre. Il reste un petit espoir que celle-ci soit inférieure à celle de l'an dernier.

Nous vous tiendrons au courant dès que nous en saurons davantage.

Nouvel enseignant

Béranger DEVULDER à mi-temps avec Thierry GALVAGNON en remplacement de Pierre ROUCHIER intègrent cette année l'équipe pédagogique, ils s'occupent des CP et CE1 nous leur souhaitons la bienvenue.

Masques enfants

70 masques enfants ont été réalisés pour les scolaires, deux par enfant, mis à disposition de la directrice.

Merci à la « petite main » qui a effectué ce travail.



Composteur à la cantine

En collaboration avec le SMD3, un composteur a été installé derrière la cantine scolaire. Nos enfants sauront ainsi nous expliquer toutes les ficelles du recyclage. Un bel outil pédagogique qui devrait nous permettre de mieux gérer nos déchets ménagers.



Cimetières

Reprise de concessions

Depuis le 29 juillet, et le Procès-verbal d'état d'abandon, la procédure de reprise de concessions dans les cimetières est effective. En accord avec la procédure légale, lourde mais nécessaire, l'affichage systématique à la mairie et aux portes de chaque cimetière va se poursuivre pendant 3 ans, période pendant laquelle, les ayants droit peuvent à tout moment se manifester, et conserver ou non leurs droits. La commune pourra alors reprendre les concessions identifiées, et les revendre en fonction des demandes.

A noter qu'elle ne peut en aucun cas racheter un lieu de sépulture, même libre, celui-ci doit être cédé par son propriétaire.



Entretien

Nous recevons fréquemment des félicitations pour l'entretien de nos cimetières, régulièrement pris comme exemple : apprécions tous !

Marché

A la demande de certains de ses commerçants, votre marché à Cubas ajoutera exceptionnellement les jeudis matins 24 et 31 décembre en plus des samedis habituels.



Naissances : DE FROMENT Raphaël 17 juillet 2020 à Saint Grégoire
 TOULEMEONT Louis 24 juillet 2020 à Périgueux
 PRADEAU DEPAYE Ambre 26 octobre 2020 à Périgueux



Mariages : HEINRICH Stellen et VECHO Olivier 15 août 2020

Décès : KHERINGER Jean 14 décembre 2019
 JUNG Marie Louise 07 janvier 2020
 MONTET Jean 02 avril 2020
 RENAUD Guy 01 mai 2020
 SCANU Nelly 13 juillet 2020
 MORISSON Chantal épouse DELAYENS 30 août 2020
 REYNAUD Alain 06 septembre 2020
 RICHON Guy 16 octobre 2020
 LECHAT Jean 19 octobre 2020
 BLONDEL René 29 octobre 2020
 LEGUET Jeannine Marie Françoise 08 novembre 2020
 MARCHEIX Anne Marie 15 novembre 2020



Nids de frelons asiatiques et nuisibles

En application du décret n° 2017-595 du 21 avril 2017, le frelon asiatique est classé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme « Danger Sanitaire de 2^{ème} catégorie ». Les Préfets sont dans l'obligation de faire procéder à la charge des propriétaires publics ou privés, à la destruction de tous les nids signalés.

Il n'y a pas d'intervention de l'État, ni au titre de la destruction, ni au titre d'une prise en charge financière. Une stratégie de lutte collective peut être proposée mais uniquement au niveau des risques apicoles.

Nous rappelons à tous que sur votre propriété vous êtes responsables et devez contacter l'entreprise de votre choix. Les pompiers n'intervenant que sur le domaine public.

Pour sa part, la commune a reconduit la convention annuelle avec la société REYNIER Vincent qui lui permet d'intervenir sur le domaine public avec des tarifs modérés. Ce contrat pourra faire bénéficier de tarifs réduits les administrés qui en feraient la demande.

Cette convention s'applique également aux rongeurs, taupes, insectes et autres nuisibles.



Ouverture de la déchetterie

Afin de supprimer tout dépôt d'ordures non triées et les encombrants, à proximité des conteneurs de la commune, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Hautefort située à moins de 5 km.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Hautefort	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓

8H30-12h00
 13h30-18h00
 05.53.51.18.14

Déchetterie ouverte ✓

Déchetterie fermée X

Malgré nos relances, certaines associations n'ont pas répondu à temps pour voir leur article figurer dans ce bulletin. Des impératifs de réalisation ne nous permettent pas de patienter plus longtemps. Nous en sommes désolés pour leurs membres, car ces pages leur sont destinées.

Les contraintes de pagination ne nous permettent pas toujours de respecter scrupuleusement la mise en page communiquée, nous ne pouvons pas améliorer la qualité des documents transmis.

Les Présidents d'associations sont responsables des textes communiqués. Nous ne nous sommes toujours pas autorisé à la censure.

Merci de nous tenir informés de la reprise de vos activités dès que vous en aurez la possibilité nous pourrions alors relayer ces informations importante.

C.A.C.C.



Chers bénévoles, mesdames, messieurs,

Cette année 2020 fut bien particulière, pour vous parler des activités du CACC...

Le Cacc, comme l'ensemble des associations n'a pu maintenir tous ses événements et ne le pourra peut être pas pour 2021...

Malgré la morosité, la peur, la crise actuelle, il nous paraît important de continuer à organiser le Trail des Mouflons 2021 qui aurait lieu le 07 février.

En effet ce n'est pas qu'une course à pieds...

C'est l'occasion de se réunir, de se retrouver autour d'un projet commun.

C'est l'occasion de rencontres avec des personnes de tous horizons.

C'est l'occasion de partages, de convivialité, lors des moments d'avant et après course.

C'est l'occasion d'apprécier la nature ainsi que la liberté et l'authenticité qu'elle nous offre dans les gorges de l'Auvézère et du Dalon.

Nous poursuivons l'organisation de ce Trail pour toutes ces raisons dans le respect de toutes les règles sanitaires en vigueur.

Nous comptons sur toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous accompagner dans cette aventure, si elle peut se réaliser pour la 15^{ème} fois.

Je tenais à remercier très amicalement Maurice Gouzon, président de la section running pour toutes les belles réalisations au sein du club. Il nous fait le plaisir de rester très actif au sein de la section.

Priscillia Jardry et François Rougier sont les deux nouveaux présidents de la section running.

En espérant pour vous toutes et tous ainsi que pour vos proches des mois à venir plus sereins, je vous présente tous mes vœux de santé et de paix pour 2021.

Stéphanie B.E.

« La vie c'est comme la bicyclette, il faut avancer pour tenir en équilibre... » A. Einstein

Cyclo-Tourisme

Merci à Stéphanie d'avoir si bien introduit ce paragraphe sur le cyclo-tourisme !

Sois rassurée, l'équilibre ne nous a pas manqué sur le home-trainer.



Aussitôt les feux au vert, nous avons pu reprendre nos sorties les mardis et jeudis à 13h30. Elles ont été plus que jamais l'occasion, de privilégier le plaisir d'être ensemble, sans compétition, au rythme de chacun, au rythme de tous.

Nous voyons notre avenir sereinement. Nous nous adapterons aux contraintes du moment pour reprendre nos sorties hebdomadaires dès que possible et bien entendu les randos à la journée, séjour et organisation de notre rando au mois de septembre 2021 si les membres du club et les conditions sanitaires sont favorables. Page 12



Depuis la fermeture de la boucherie il y a un an, le seul commerce alimentaire de Cherveix-Cubas est la boulangerie.

Face à cette situation, quelques habitants du village et des environs ont décidé de s'unir au sein d'une association afin de mettre en place un groupement d'achat, créant une alternative au supermarché situé à 5kms et permettant de consommer des produits locaux.

Épi Vert, épicerie participative et solidaire a été créée en septembre 2020.

Tout habitant de Cherveix-Cubas ou des environs, résident permanent ou vacancier (la cotisation est payable par mois) peut adhérer à l'association (20 euros par an pour une personne seule, 30 euros pour une famille).

Les adhésions servent à financer les charges du local (assurance, électricité, eau).

L'adhésion à l'association engage l'adhérent à donner de son temps (2h par mois suivant le nombre d'adhérents) pour faire fonctionner l'épicerie : accueil, gestion, réception des commandes et redistribution de produits, entretien du local etc.....

La solidarité fait partie intégrante du projet, elle se traduira par un accompagnement des personnes en difficulté : problème de locomotion, faibles revenus, difficulté d'accès à internet.

L'épicerie permettra bientôt :

- de proposer des produits de qualité bio et/ou locaux moins chers. Les produits sont achetés et redistribués sans bénéfice.

- d'accéder à un grand choix de produits

- de mettre en avant les producteurs locaux : les commerçants du marché de Cherveix-Cubas sont nos producteurs privilégiés.

Dans un premier temps les achats se feront uniquement sur commande, par la suite un stock pourra être constitué pour s'approvisionner directement dans l'épicerie.

L'ouverture de l'épicerie se fera le samedi matin, jour de marché, ainsi qu'un deuxième jour de semaine (en fin d'après-midi).

L'épicerie sera également un lieu d'animation et d'échange, espace où l'on pourra découvrir de nouveaux produits, participer à des ateliers....

L'épicerie s'installera dans l'ancienne boucherie mise à disposition gracieusement par son propriétaire pour une durée de 6 mois. Celui-ci nous offre en outre le partage de sa connexion internet.

Un deuxième local (garage d'une maison inhabitée) a été retenu pour servir de lieu de stockage. Il est situé à 20m de la boucherie et facilement accessible pour les livraisons.

Epivert : adresse mail epivert24@laposte.net
epi.vert.cherveix.cubas

Page facebook : <https://m.facebook.com/>

Pour en savoir plus, visionner la vidéo : <https://youtu.be/fednna646XA>

A.C.C.A.

A l'occasion de la nouvelle année qui approche et malgré la crise sanitaire, je vous présente mes meilleurs vœux et surtout une bonne santé.

Cette saison commence avec de nombreuses incertitudes, nous attendons toujours les nouveaux statuts pour faire notre véritable assemblée générale, dès que ceux-ci seront en ma possession, je donnerai ma démission de la présidence de l'A.C.C.A en espérant un successeur.

Avant mon départ, je tiens à remercier tous les propriétaires chasseurs ou non, avec lesquels notre société continue de vivre « mais pour combien de temps ».

Amis chasseurs, formation sécurité obligatoire à partir de 2021...

Lâchers de gibier 120 faisans

L'année dernière, j'avais dit que j'avais l'impression de me répéter quand je rédigeais le texte pour le bulletin municipal. Mais cette année, tout est différent.

Sans revenir sur la situation qui a démarré au mois de mars 2020 avec l'arrivée du premier confinement, tout s'est arrêté aussi pour les ateliers de l'Amicale Laïque. Avec conviction, nous avons cru à une possible reprise pour assurer quelques représentations mais nous nous sommes résignés à annuler toutes les représentations programmées en mai et juin.

Annulé aussi le voyage prévu à la Cité de l'espace de Toulouse.

En septembre, avec optimisme, les ateliers ont repris avec 4 enfants, 8 ados et 7 adultes. Mais comme vous le savez aussi, tout a été suspendu à l'instauration du deuxième confinement.

A l'heure où j'écris, nous sommes toujours en confinement et je ne peux rien dire sur l'évolution de cette situation. Bien sûr, nous espérons bien reprendre le travail d'atelier avec les répétitions des pièces choisies. Nous voulons croire que nous pourrions donner des représentations mais nous sommes conscients que les règles d'accueil du public seront peut-être plus compliquées à gérer. Il faudra faire avec.

Je profite de cette occasion pour partager avec vous le souvenir de ceux qui ont donné de leur temps de bénévoles et qui nous ont quittés cette année : Guy, Chantal et Alain.

Parce qu'il faut garder l'optimisme qui fait tourner les associations, je souhaite à tous

Une bonne fin d'année 2020 et un très bon début d'année 2021.

1001 Abeilles

1001 Abeilles - En route vers 2021

C'est la perte, il y a 10 ans de toutes nos ruches, qui, ayant provoqué en nous une profonde réflexion sur nos pratiques, nous a amené à véritablement découvrir les abeilles

Notre culture apicole, acquise en rucher école traditionnel, ne nous avait pas préparés à une telle rencontre... à des années-lumière du monde des colonies en boîte, des cadres amovibles et de la récolte de miel.

L'abeille mellifère est un animal sauvage qui, dans notre région, vit dans les arbres creux !!!

Depuis, nous cherchons à mieux comprendre le mode de vie, (à l'état sauvage) de cet insecte social si singulier.

Sa place dans l'écosystème et plus particulièrement au sein des autres pollinisateurs

Ses besoins tant en nourriture qu'en habitat...

Sa vraie nature : « Abeilles mellifère, qui es-tu ? »

Qui, mieux que les colonies à l'état sauvages, peuvent répondre à nos questionnements ?

Mais existent-elles toujours et surtout, où vivent-elles ?

sous nos toits, dans nos statues et parfois quand elles ont la chance d'en trouver, dans une cavité d'arbre !

Certes, elles ne sont pas légion... la nature l'a souhaité ainsi (quelques colonies au km² dans les biotopes riches en ressources), mais elles existent.

Plus nous progressons dans notre apprentissage, plus il nous apparaît évident que nous pouvons et devons agir pour continuer d'avancer :

INFORMER, l'abeille n'est pas uniquement un bétail apicole producteur de miel et autres « produits de la ruche »
INCITER À CHANGER NOS PRATIQUES DE JARDINAGE. Il est primordial que notre environnement retrouve une flore locale adaptée aux pollinisateurs locaux.

INSTALLER DES NICHOS pour fournir un gîte naturel aux essaims vagabonds

FORMER LES AMATEURS À UNE APICULTURE NATURELLE. Nous pouvons demander aux abeilles un peu de leur précieux miel... mais pas à n'importe quel prix (qu'elles payent elles essentiellement)

ET SURTOUT... continuer à écouter les leçons que les colonies sauvages nous enseignent chaque jour.

REWILDING : Redonnons à la nature sauvage sa place à nos côtés, sans la fabriquer ni l'organiser.

Apprenons à lui faire confiance et laissons la poursuivre les actions qu'elle mène depuis toujours : **S'adapter et évoluer !**

Nous contacter :



Chers lecteurs et amis sportifs, bonjour.

Lors de la saison 2019-2020, l'Union Rugby Club Avezère qui regroupe les clubs de Cherveix-Cubas et de Payzac, a évolué en Promotion Honneur de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Malheureusement, le confinement provoqué par l'épidémie de Covid 19 a stoppé la saison prématurément alors qu'il restait une seule rencontre de poule.

L'URCA a terminé 5ème de sa poule, ce qui est très honorable pour sa première année d'existence.

Nous étions qualifiés pour la finale départementale ainsi que pour les huitièmes de finale du Challenge Aquitain, malheureusement nous n'avons pas pu jouer ces matchs alors que nous étions sur une bonne dynamique de 3 victoires sur les 3 dernières rencontres.

La saison 2020-2021 a débuté normalement en Septembre, nous sommes toujours en Promotion Honneur de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Actuellement et après 5 rencontres, nous sommes classés 4ème, avec 3 victoires et 2 défaites.

Notre championnat est à nouveau à l'arrêt depuis le 30 Octobre. A ce jour, il semblerait que la compétition reprenne le 10 Janvier mais je me garderais bien de vous le certifier ! Un nouveau calendrier devrait être établi courant Décembre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur notre page Facebook "Union Rugby Club Avezère" dès que nous aurons plus d'informations.

Je tiens à remercier tous nos supporters et tous nos sponsors qui ont continué à nous soutenir malgré les conditions difficiles que nous traversons depuis plusieurs mois. Merci aussi à la municipalité de Cherveix-Cubas pour l'entretien permanent de notre stade.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 qui sera, je l'espère, bien meilleure que 2020 ! Et malgré ce contexte particulier, essayez de passer tout de même de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt (le plus rapidement possible) sur le bord du stade !

Michel Ginestie Coprésident de l'URCA

Composition du bureau :

Philippe Fabre, coprésident

Philippe Bouzonnie, vice-président

Julie Bugeaud, secrétaire

Michel Ginestie, coprésident 06 84 54 18 67

Nadine Rouchut, vice-présidente 06 75 84 46 52

Gisèle Bouzonnie, secrétaire adjointe



Le 15 novembre 2020.

2020 : une année étrange pour notre association.

Notre activité a été marquée par des changements imposés et inattendus. En ce qui concerne la vente des cartes de pêche, la crise du covid a eu peu d'incidence, en particulier pour le nombre de cartes « personnes majeures » (un léger recul). L'explication est simple : la plupart de nos amis pêcheurs font l'acquisition de leur carte pour l'ouverture au mois de mars. Au contraire, les vacanciers présents cet été se sont intéressés à la pratique de notre loisir dans la région, d'où une progression significative du nombre de cartes journalières et hebdomadaires.

En revanche, les règles de confinement, les contraintes sanitaires et la sécheresse estivale précoce nous ont empêché de procéder à nos habituels lâchers de truites maillées. Cependant, les techniciens de la Fédération ont poursuivi leurs missions d'alevinage en alevins et truitelles de souche locale. Nos remerciements vont au personnel fédéral qui ne nous a pas oubliés sur le terrain, nos dépositaires et les municipalités de Cherveix-Cubas, Anlhiac, et Salagnac pour leur soutien moral et financier. Le renouvellement des administrateurs des AAPPMA est repoussé d'un an sur décision des instances au niveau national et nous sommes actuellement dans l'impossibilité de fournir une date pour notre prochaine assemblée générale : fin janvier ou courant février ? A bientôt amis pêcheurs, de préférence au bord de l'eau, canne en main.

Bonne année 2021.

Le président : Jean-Louis LATOUR et son équipe.

Comité des fêtes

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons la tête pleine de projets pour cette année 2020 !

- . La fête de la tête de veau en mai ;
- . La deuxième édition du marché gourmand à Cubas en août ;
- . La fête des vendanges à Cherveix en septembre ;
- . Le marché de Noël en décembre ...

Malheureusement, la pandémie est passée par là. A notre grand regret, nous avons été contraints et forcés d'annuler tous ces événements festifs qui devaient nous permettre de nous retrouver tous ensemble.

Toutefois, au prix de longues discussions avec la préfecture, nous avons réussi à maintenir notre brocante. Nous y tenons fermement car celle-ci est profondément ancrée dans le paysage de notre commune. Vous avez été nombreux à y participer et à profiter de cette belle journée. Nous vous en remercions chaudement.

Nous espérons pouvoir organiser notre marché de Noël mais cela reste à ce jour, incertain. Croisons les doigts pour que nous puissions nous retrouver autour d'un vin chaud, quelques crêpes et autres gourmandises et fêter dignement cette fin d'année.

Nous prendrons, je l'espère une belle revanche en 2021 et la fête n'en sera que plus belle !

Je tiens à remercier tous les bénévoles du Comité des Fêtes qui par leur dévouement et bonne humeur, rendent ces festivités possibles.

Prenez soin de vous et de vos proches et nous nous retrouverons très bientôt.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux.

Le Comité des Fêtes de Cherveix-Cubas





14 pianos et beaucoup de musiciens - Grand atelier – Cherveix-Cubas Mars 2020

L'école de musique La Puce à l'Oreille active sur la ComCom ILAP propose des cours sur les communes de Lanouaille, Payzac, Anhiac, St Médard d'Excideuil, Cherveix-Cubas, St Martial d'Albarède, Preyssac d'Excideuil, Coulaures et Saint-Vincent-sur-l'Isle.

L'école vous accueille à partir de 3 ans pour l'éveil musical et l'ADM (Atelier de découverte musical) et à partir de 6 ans pour la guitare, le violon, le piano, l'accordéon, le chant, comédie musicale, la batterie, les percussions, la trompette, le trombone, la flûte traversière, le saxophone, et la clarinette.

Certains professeurs interviennent également en ALSH et écoles.

Les nouveautés 2020 :

En cours individuels : cours de violon par Sophie Jamin et cours d'accordéons diatonique par Lénaïg Madec, aussi élève de l'école.

Ateliers : atelier percussion animé par Cyprien Czarnecki.

Création d'une nouvelle comédie musicale avec Florent Monbouché.

L'équipe :

L'équipe associative est heureuse d'avoir intégré un nouveau bureau aménagé mis à disposition par la commune de Lanouaille.

Ainsi votre école de musique vous accueille le lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h pour les démarches administratives au 8 rue de plaisance - 24270 Lanouaille.

Au cours de l'assemblée générale d'octobre 2020 Sylviane Lefèvre a démissionné de son poste de présidente pour raisons personnelles, merci Sylviane pour tout le travail fait depuis 7 ans ! Mais fidèle à l'association elle reste néanmoins bénévole. Le nouveau conseil d'administration rejoint par 4 nouvelles personnes a élu Isabelle Cruette au poste de présidente, Nathalie Novion, vice-présidente, Nathalie Lusven trésorière, Izabel Madec et Myriam Zoubiri -Tallet secrétaires.

Face à la crise sanitaire que nous traversons, La Puce à l'Oreille s'adapte en proposant des cours en visio pour tous les élèves en cours individuels qui souhaitent une continuité pédagogique.

Retrouvez-nous sur Facebook LPAO24 pour suivre nos actualités et contactez-nous au 06.38.70.57.62

pour tout renseignement.

Ruralexpo



Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, Ruralexpo est une association qui vise à promouvoir l'art et la culture en milieu rural. Ainsi, nous organisons depuis deux ans un marché d'art et d'artisanat sur la place de Fontevrault à Cherveix-Cubas. Merci à tout ceux qui ont rendu, encore une fois, cette journée mémorable et pleine de découvertes ! Nous remercions la météo de nous avoir permis de vivre cette belle aventure malgré la crise sanitaire que nous traversons... merci encore une fois à tout ceux qui ont été présents : aux exposants pour nous avoir fait confiance et nous avoir soutenu dans le maintien de l'événement, à la Table d'Aline qui nous a régalié comme toujours, aux visiteurs qui sont venu soutenir nos artistes et artisans, et merci aussi aux bénévoles pour avoir tout mis en œuvre afin que l'événement se déroule au mieux... on vous dit à l'année prochaine !



Réunion de fin d'année – Dussac Juillet 2020



Contacts des Associations

AAPMA SOCIETE DE PECHE :

M. LATOUR Jean-Louis 05.53.51.09.47 /
06.74.87.73.34
370 Avenue du Périgord
24 390 CHERVEIX-CUBAS
jean-louis-latour@orange.fr

ACCA :

M. RENON Jean-Pierre 05.53.50.50.21
39 rue basse Mongiaud
24 390 CHERVEIX-CUBAS

AMICALE LAÏQUE :

M^{me} RIGNAULT Françoise 05.53.50.21.86
2430 route de St Raphaël « Las Crozas »
24 390 CHERVEIX-CUBAS
pf.rignault@wanadoo.fr ou amicalelaique24@orange.fr

CACC : Présidente

M^{me} BOUTOT-EYLLIER Stéphanie 06.70.12.64.61
Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS
stephanie.boutot@wanadoo.fr

MILLE ET UNE ABEILLES : M. BOUDIER Philippe
06.07.10.29.74 / 09.71.24.80.11

EPI VERT : M^{me} LAM Mai 06.87.57.90.10
epivert24@laposte.net

Le coin des Associations

COMITE DES FETES :

M^{me} SACHET Catherine 06.82.52.85.95 /
07.89.49.75.24
Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS
06.82.52.85.95 / 07.89.49.75.24
csachet@hotmail.com

LES AMIS DE L'ECOLE : 06.09.08.34.09

M^{me} PASSERIEUX Aurélie
« Le lac » 24 160 GENIS
aureliepasserieux24@gmail.com

LES DINOSAURES :

M. LAGORCE Jean-Pierre 06.80.54.02.25
« Les Places » 24 160 GENIS
ou M. PEZET André 06.81.74.00.52
andrepezet11@orange.fr

RURALEXPO :

M^{me} Manon DUBOST 06.41.54.37.36
122 Chemin de Laurière
24 390 CHERVEIX-CUBAS
stand.art.ruralexpo@outlook.fr

URCA (Rugby) : M. Michel GINESTIE 06.84.54.18.67
2139 route de Bugeaud
24 390 CHERVEIX-CUBAS
michel.ginestie@orange.fr ou nadinerouchut@orange.fr

Subventions

Malgré la période très difficile, certaines de nos associations ont souhaité et pu maintenir une activité réduite mais bien réelle. Bravo et merci. Nous avons donc souhaité les pénaliser le moins possible, et l'attribution des subventions demandées a été effectuée dans les mêmes conditions que les années précédentes, 7.030 € au titre de l'année 2020 pour les associations de la commune, mais également à certaines extérieures qui interviennent sur, pour ou avec la commune, ainsi qu'à des associations caritatives.

Bon courage à toutes.

CACC	Amicale Laïque	Basket Tourtoirac	VMEH 24	Union des Maires	
URCA	Ruralexpo	Football Hautefort	FNACA	Lutte contre le cancer	
Ass. de pêche	HNP	Basket Lanouaille	FNATH	Alcool Assistance	SOS Chats Libres
ACCA	La Puce à l'Oreille	AVCR	AFMDT 24	Secouristes Excideuil	

Homologation du terrain de Moto Cross

Le terrain de Moto-cross de la route des Pradeaux a été homologué pour 4 ans, à des fins d'entraînement et de stages de pilotage, deux jours par mois de septembre à juin, de 13h30 à 18h, et un jour en juillet et août de 10h à 18h.

L'association « Pays d'ans Moto Sport Loisirs » en est le gestionnaire.





Happy Habitat est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale.

La Communauté de Communes Isle Loue Auvézère, en partenariat avec la Communauté de Communes Périgord Limousin permet de faire bénéficier d'aides financières et d'accompagnement : c'est le programme Happy Habitat.

Il s'agit :

- D'attribuer des subventions directes aux habitants pour leur permettre de rénover leur logement (aides aux travaux).
- De prodiguer des conseils gratuits pour le financement global des travaux, des conseils techniques neutres et un accompagnement administratif aux démarches.

Les objectifs du programme Happy Habitat :

- La remise à niveau des logements très dégradés et de l'habitat indigne,
- Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- La promotion d'une offre locative sociale de qualité.

Quels types de travaux sont accompagnés ?

Les aides portent sur l'amélioration du confort du logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et / ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries
- La mise aux normes du logement : électricité, plomberie, isolation

Qui peut bénéficier de ces aides ?

- Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale, les propriétaires occupants, les usufruitiers, occupants à titre gratuit et les locataires.
Les aides varient en fonction des revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement, sans condition de ressources. En contrepartie des subventions, un engagement à louer le logement à un loyer maîtrisé pendant 9 ans. Ces propriétaires bénéficient également d'un avantage fiscal.
- Les primes spécifiques de lutte contre la vacance, accession à la propriété et ravalement de façade ne sont pas soumis à conditions de ressources, ni d'éligibilité à un dossier de subvention par l'ANAH.

Si vous êtes concernés par ces aides ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez-pas à contacter et à prendre rendez-vous avec l'équipe HAPPY HABITAT.



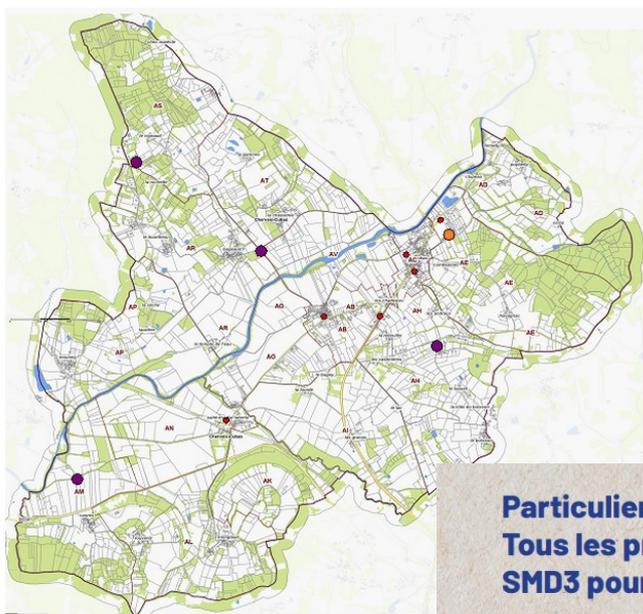
Mail : contact@happyhabitat.fr

La mise en place de la **Redevance Incitative (R.I.)** nous oblige à modifier le mode de collecte de nos déchets en **Point d'Apport Volontaire** : PAV. Ces PAV seront situés à des endroits étudiés par le SMCTOM en collaboration avec la mairie sur les trajets du quotidien. Une cartographie des différents points de collecte vous sera distribuée ultérieurement. Tous les bacs plastiques de 4 à 2 roues ainsi que les socles et barrières vont être retirés à la faveur des PAV.

Ces nouvelles bornes seront utilisables dès qu'elles seront installées en libre service vers le 2^{ème} trimestre de l'année 2021 pour être opérationnelle en 2022 afin de s'adapter à ces nouveaux équipements. En effet les bacs des ordures ménagères auront une ouverture réduite donnant accès à plusieurs sacs d'une capacité de 20 à 30 L pour une finalité de 60 L. Le SMCTOM nous avertira de ce changement par des prospectus distribués dans les boîtes aux lettres des usagers et un affichage sur les bornes actuelles.

Des petits guides d'information (compostage, éco-exemplarité, gaspillage, couches lavables, Jardinage naturel ...) sont à disposition en mairie pour apprendre à trier dans le but de réduire sa production de déchets et mieux les gérer.

Le SMD3 doit collecter les informations personnelles qui permettront de remettre la carte d'accès à l'ouverture des containers lorsqu'ils seront en fonction aussi il est important de **remplir le formulaire bleu d'enregistrement** que vous avez reçu papier ou de vous enregistrer sur le site du SMD3. Pour les professionnels, les collectivités et associations c'est le formulaire vert qui est à compléter pour la délivrance d'une carte magnétique qui servira aux bornes d'ordures ménagères et à l'entrée de la déchetterie. Ces formulaires peuvent être récupéré en mairie. Pour plus d'informations le SMD3 est joignable par téléphone au 09 71 00 84 24 ou par mail service.usagers@smd3.fr ou internet www.smd3.fr



- Semi enterrés
- Aériens 2020
- Supprimé

Vous pouvez bien évidemment contacter la mairie si besoin.

A un nouvel environnement l'adoption d'une nouvelle attitude.

Nouveaux PAV seront installés avant le 15 décembre :

- Route du Buisson
- V.c. de Vaures à la Pallue
- Rue de la croix de Bugeaud
- Chemin de la Rochette

Le conteneur semi enterré du lotissement de l'Auvézère disparaîtra.

Particuliers, professionnels, associations, collectivités ... Tous les producteurs de déchets doivent s'enregistrer auprès du SMD3 pour continuer à bénéficier du service public !

Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet :
 - De déposer ses Ordures Ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès
 - D'accéder à toutes les déchèteries du département
- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum

Comment s'enregistrer ?

- En appelant le Service Usagers du SMD3 au 09 71 00 84 24
- En remplissant le formulaire en ligne sur smd3.fr
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres





QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

- répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'ici 2025 :
 - réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies
 - augmenter de 30 % le recyclage
 - réduire de 10 % l'ensemble de nos déchets
- valoriser les biodéchets et éviter le gaspillage alimentaire
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

QUE FINANCE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Le financement de la redevance incitative est assuré par le département de la Dordogne, les collectivités locales, les déchèteries, le traitement, le développement de nouvelles filières

OUI A DÉCIDÉ DE SA MISE EN PLACE ?

L'ensemble des structures gestionnaires des déchets du département de la Dordogne a adopté le principe de mise en place de la redevance incitative fin 2018.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

ÉTAPE 1 : L'IDENTIFICATION

Chaque usager enregistré dans la base de données est doté d'une carte pour la collecte en point d'apport volontaire. Il est souhaitable de s'enregistrer rapidement auprès du SMD3 afin d'être équipé dans les temps.

ÉTAPE 2 : LA COLLECTE EN APPOINT VOLONTAIRE

En appuyant sa carte 3 secondes sur le lecteur positionné sur le conteneur, l'usager puise le tambour pour y déposer ses sacs, ordures ménagères. L'ouverture est alors transmise et enregistrée sur sa fiche.

ÉTAPE 3 : LA FACTURATION

L'usager reçoit à son domicile une facturation correspondant à la part fixe (abonnement + forfait) et à la part variable éventuelle. Le paiement se fait auprès du trésor public qui collecte les fonds pour le SMD3 ou la collectivité en charge de la collecte sur la commune.



UNE ANNÉE PÉDAGOGIQUE DE TRANSITION : Une facture pédagogique, qui ne sera pas à payer, sera adressée avant le début de la première facture réelle début 2022. Elle indiquera aux usagers le montant qu'ils auraient dû payer à l'échelle des premiers mois de fonctionnement du nouveau système, pour leur permettre de s'ajuster éventuellement leurs comportements afin de maîtriser leur facture. Durant cette période, la TEOM sera toujours en vigueur.

La redevance incitative est la contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets.

Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer factuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets des usagers.

La redevance incitative harmonise les tarifs à l'échelle du département.

AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

Seules les ordures ménagères (sacs noirs) seront comptabilisées. Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations. La TEOM sera supprimée.

A L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Elle se fait progressivement sur tout le département de la Dordogne en 3 ans pour chaque zone géographique.

- ANNÉE 1 : MISE EN PLACE TECHNIQUE : Déploiement des équipements et enquête usagers.
- ANNÉE 2 : ANNÉE PÉDAGOGIQUE : Utilisation du système de collecte et paiement de la TEOM avec envoi d'une facture qui ne sera pas payée.
- ANNÉE 3 : PREMIÈRE ANNÉE DE FACTURATION RÉELLE EN REDEVANCE INCITATIVE.



- Toutes les bornes du département sont accessibles 24h/24
- Seules les ordures ménagères (sacs noirs) sont comptabilisées au volume à l'ouverture de la borne
- La borne dédiée aux sacs noirs est la seule qui s'ouvre grâce à la carte usagers, les autres bornes (recyclables, verres, cartons) sont en libre accès
- Les emballages et papiers sont à déposer en vrac dans la borne jaune

MODE DE CALCUL DE LA FACTURATION À L'ANNÉE

A l'issue de la première année pédagogique, la grille tarifaire départementale sera adoptée, puis revue annuellement par délibération.

Voici une tendance pour les foyers les plus présents sur le territoire.

Part fixe		Part variable	
COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE Libre accès - 24h/24			
Composition du foyer	Abonnement*	Forfait**	Total
1 à 2 personnes	85 €	24 ouvertures/an	145 €/an
3 à 4 personnes	130 €	48 ouvertures/an	210 €/an
5 personnes et plus	185 €	72 ouvertures/an	275 €/an

* 1 abonnement forfaitaire par adresse de service public (déchets, déchets verts, déchets dangereux, etc.). Le développement de nouvelles filières de traitement des déchets (verres, textiles, emballages, etc.) se développera et sera pris en compte dans la grille tarifaire.

** Le forfait est en libre accès (uniquement les sacs noirs).

2 sacs de 30 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture.

LE CALCUL POUR LES PARTICULIERS

un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité, etc.)

+ un forfait de base qui comprend le nombre d'ouvertures de bornes ordures ménagères déterminé par la composition du foyer

+ pour les ouvertures de bornes supplémentaires au-delà du forfait

PROFESSIONNELS

Vous êtes un professionnel, le représentant d'une collectivité ou d'une association, quel que soit le volume de déchets produits, il est indispensable d'être identifié auprès du SMD3. Pour découvrir les solutions proposées et le système tarifaire, rendez-vous sur smd3.fr rubrique Pros et Collectivités.

UN SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER



Le Service Usagers du SMD3

est votre interlocuteur privilégié pour :

- vous enregistrer en tant qu'usager
- vous accompagner
- informer d'un changement (déménagement, personnes composant le foyer, etc.)
- signaler un matériel défectueux (points d'apport volontaire détériorés, cartes défectueuses, etc.)
- obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets, etc.
- répondre à toutes les questions pratiques

09 71 00 84 24
appel non surtaxé
service.usagers@smd3.fr
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
smd3.fr



Les conditions sanitaires ne permettant pas le bon déroulement du recensement de la population 2021, le gouvernement a décidé son report à 2022.



Schéma de Cohérence Territoriale

Pourquoi associer les habitants à la construction des politiques du Périgord Vert ?

La population du Périgord Vert vieillit, le nombre d'habitants baisse.



Pourtant, le Périgord Vert crée des emplois, est doté de beaucoup d'emplois, est connu dans le monde entier grâce à ses productions et ses entreprises d'excellence, connaît des difficultés de recrutement faute de jeunes. Le saviez-vous ?

Pourtant, la sérénité de ses paysages et la tranquillité de la vie, si revendiquées dans une société mettant en avant le bien-être et la protection de la nature, ne sont plus à démontrer. L'épidémie actuelle de la Covid 19 n'a fait que renforcer cette certitude. Le saviez-vous ?

Pourtant, le Périgord Vert est relié à de nombreuses agglomérations et source d'innovations qui méritent d'être plus diffusées, connues à l'extérieur. Le saviez-vous ?

Et donc, l'avenir du Périgord Vert se situe sur ces enjeux, des enjeux sociaux en fait, car il s'agit de faire société.

Ces constats, nous les avons partagés avec les habitants tout le long des réunions du syndicat que nous organisons depuis 2018. Ces témoignages ont permis de mettre « l'épaisseur de la vie » au document d'urbanisme technique qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale.

Qu'auraient été ces réflexions si nous nous étions contentés de faire un portrait statistique du Périgord Vert ?

Don du sang

Salle des fêtes de Hautefort

15 h à 19 h :

Les jeudis : 23 SEPTEMBRE

LE 11 FEVRIER 9 DECEMBRE

15 AVRIL

8 JUILLET 2021

LE RECENSEMENT AGRICOLE

CHACUN DE VOUS COMPTE, ON COMPTE SUR VOUS !

Du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles ont rendez-vous avec le recensement agricole. L'objectif : donner une image précise de l'agriculture d'aujourd'hui pour préparer les choix de demain.

C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr

#RA2020
RECENSEMENT AGRICOLE

Entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 avril 2021, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organise le recensement agricole, une opération de grande ampleur qui se renouvelle tous les dix ans dans le cadre d'un règlement européen.

Tous les exploitants agricoles sont invités à y participer, sur l'ensemble du territoire. Cette année et pour la première fois, la collecte des informations se fera en ligne pour 85% des exploitants. Pour tous les autres, des enquêteurs recueilleront directement les données en se déplaçant à leur domicile, ainsi, près de 12.000 exploitations de la Nouvelle-Aquitaine seront enquêtées.

Comme l'a indiqué le Ministre de l'Agriculture, un tel recensement est indispensable pour relever les défis qui nous attendent. Nous avons besoin de recueillir des données précises pour observer les mutations des systèmes agricoles français, mesurer l'importance de notre agriculture au sein de l'union européenne et déployer toutes les mesures nécessaires pour préparer l'agriculture de demain.

Services, Santé, Commerces

Les règles d'ouverture se sont un peu assouplies pour ce nouveau confinement.

Les services de santé : Médecin et Pharmacie,

La Poste : courrier et services,

Les commerces : boulangerie Cubertafon,

garage Duverneuil,

tabac Le havane

Le marché du samedi matin,

Restent ouverts aux heures habituelles.

Merci de respecter strictement les règles sanitaires imposées, distanciation et port du masque étant obligatoires dans tous ces lieux.

Les restaurants : l'auberge du Pont et Franca , ainsi que le bar le Havane sont malheureusement fermés jusqu'à nouvel ordre.

Permanences des pharmacies

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le

32 37*

ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéro Audiotel : 0,35 Euro TTC / min

Ou

Consultez en ligne



www.3237.fr



RésoGardes
3237

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

En dehors des jours ouvrables, le moyen le plus fiable de connaître les pharmacies de permanence les plus proches de chez vous est de composer le

3237

Le tableau d'affichage lumineux continuera malgré tout de vous informer... seulement à titre indicatif.

Entr'aide

Cette période est difficile à vivre pour quelques uns, pendant les confinements certains d'entre nous ont proposé leurs bras à leurs voisins, pour faire quelques courses, rendre un service, ou simplement pour parler, nous les en remercions. Le contact est essentiel à tous... toujours à distance, Nous pouvons toutes et tous être acteurs. N'hésitez pas à demander... ou à vous proposer.

Artisans Entreprises et Commerçants de la Commune

NOMS		ADRESSE	ADRESSE MAIL
BOULANGERIE	CUBERTAFON Anthony	500 Avenue du Périgord	anthony.cubertafon@orange.fr
ACTIVITES TOURISTIQUES	VERT' AUVEZERE : AUBLANT Jean-François	10 Espace Halte Nautique	vertauvezere@wanadoo.fr
CAMPING	LE GLUPEAU	451 route de Génis, Le Cluveau	contact@camping-lecluveau.com
BAR-TABAC	LE HAVANE	463 Avenue du Périgord	
RESTAURANT	FRANCA	248 Place André Goumondie	
RESTAURANT BRASSERIE	AUBERGE DU PONT	80 Avenue du Périgord	cyrilcapet@hotmail.com
TRAITEUR	LA TABLE D'ALINE	300 Route des TEMPLIERS, Le Moulin du Tem-	restaurant@latabledaline.fr
PRODUITS FERMIERS	FERME DE LA GARENNE	1125 Route du Maillot, La Garenne	v.personne@gmail.com
PRODUITS PETROLIERS	FUEL 24	1187 Route des Ecoles, Les Grandes Pièces	fuel24@wanadoo.fr
GITES	LE CLOS DES COCCINELLES	240 Avenue du Périgord	rolandnath@wanadoo.fr
CHARPENTE	HAYWARD Robert	227 Rue du moulin de Cubas	
MATERIEL AGRICOLE	SEE ROCHE	14 Route de la chapelle	direction@see-roche.eu
GARAGE	DUVERNEUIL	1001 Avenue du Périgord	garage.duverneuil@wanadoo.fr
ELECTRICIEN	HAUTEFORT RENOVATION	136 Route de Boisseuilh	
MACONNERIE Générale	VILA REAL SANTOS Paulo	331 Route de Boisseuilh	
MENUISERIE	CHADEAUX Menuiserie : JARDON Pascal	60 Route des écoles	
PLATRERIE, PEINTURE	BATI TAF 24	109 Chemin de la Rochette	lionelroubinet@hotmail.fr
PLATRERIE, PEINTURE	SAS ROUBINET et fils	152 Chemin des castinières	
PLATRERIE	AUVEZERE RENOVATION, LACOSTE Frédéric	64 Rue du moulin de Cherveix	
PLATRERIE	EURL ROCHE	115 Rua de la Grande Aiga	
TRAVAUX PUBLICS	BOELLA Jon	41 Place du charron	
MAQUETTISTE	SAS COUSTILLAS TP	1187 Route des Ecoles, Les Grandes Pièces	coustillastp@gmail.com
CREATION ARTISTIQUE	DOIZY Olivier	114 Chemin de Puybely haut	olivier.doizy@orange.fr
CREATION ARTISTIQUE	WEMEL Yves	20 Rue du Bourliou haut	
ELEVAGE CANIN	FARREN David John	48 Chemin du trou du Huguenot, La Borde	
COUTELLERIE	DOMAINE DE LA PHOENIX DOREE	276 Chemin de la Rochette	ba.phoenixdoree@orange.fr
AMBULANCES, POMPES FUNEBRES	ROUBINET Serge	785 Route des écoles	
PHARMACIE	AMBULANCES REUNIES	1134 Avenue du Périgord	
NOTAIRES	POISSON LEGRAIN	414 Avenue du Périgord	lp24@notaires.fr
EXPERT FONCIER	LATOUR PELISSON	20 Place des Drs Queyroi	
	PERSONNE Vincent	1117 Route du Maillot, La Garenne	v.personne@gmail.com

Cette liste des commerçants et artisans de la commune se veut la plus exhaustive possible, mais peut comporter des erreurs ou omissions, merci de nous en faire part, nous pourrions alors donner à chacun la place à laquelle il peut prétendre.

Secrétariat mairie	Lundi au vendredi	13h30 - 18h00	05.53.50.41.44 mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr
Entretien avec les élus à la mairie sur rendez-vous en téléphonant au : 05.53.50.41.44			
École de Cherveix-Cubas			05.53.50.59.41
École de Génis			05.53.52.41.22
La Poste	Lundi au vendredi	11h00 - 12h30 13h30 - 14h45	05.53.51.59.45
Trésor Public Excideuil	mardi jeudi	09h00 - 12h00 13h30 - 16h00	05.53.62.42.98
Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord Rue de la tuilerie 24270 PAYZAC	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.55.31.32 contact@ccilap.fr
CIAS : Hautefort Les Clauds, 24390 Hautefort Service d'aide à domicile, Portage de repas Banque alimentaire, Jardinage, bricolage	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.50.51.22 cias-hautefort@wanadoo.fr
Centre médico-social - ASE- PMI Place Marquis JF de Hautefort 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.50.50.40 05.53.50.34.85
ENEDIS (dépannage)			0.972.675.024
CEO (eau)			0.801.902.903
France - Télécom			1014
Syndicat Mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Les chemins rouges 24270 Dussac			05.53.52.65.16
Centre paroissial			mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr
Office du tourisme d'Excideuil (octobre-mai) Place du Château 24160 Excideuil	Jeudi et samedi	10h00 - 13h00 14h00 - 18h00	05.53.50.44.25 05 53 52 29 79
Office du tourisme de Lanouaille (octobre-mai) 4 Place Bugeaud 24270 Lanouaille	Lundi mardi jeudi vendredi	14h00-16h30	tourisme@naturellementperigord.fr 05 53 62 17 82 tourisme@paysdelanouaille.fr
Médecin de Cherveix-Cubas S. Eyllier-Boutot :			05.53.51.68.82 / 06.83.41.88.56
Pharmacie Cherveix-Cubas : Poisson - Legrain			05.53.50.41.12
Ambulances Réunies Cherveix-Cubas			05.53.50.44.64
Centre anti-poisons			05.56.96.40.80
Pompiers			18 ou 05.53.62.40.18
SAMU			15
Gendarmerie Hautefort :	Lundi	08h30 - 12h00 14h00 - 18h00	17 05.53.51.71.95